

**DELIBERATION PORTANT APPROBATION
DES MCCC 2026-2027**

Le Conseil d'Institut,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L713-9 et R719-80,

Vu les statuts de l'Institut,

Délibère :

Article unique

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations de l'ISTHIA pour l'année 2026-2027 sont approuvées.

Délibération adoptée à l'unanimité des 20 membres présents ou représentés.

A Toulouse, le mardi 22 septembre 2026

Le Directeur de l'ISTHIA
Cyrille Laporte



**DELIBERATION PORTANT APPROBATION
DE LA CONVENTION CADRE AVEC TAYLOR'S UNIVERSITY**

Le conseil d'institut,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L713-9 et R719-80

Vu les statuts de l'institut,

Délibère :

Article unique

La convention cadre 2026-2032 entre l'UT2J et Taylor's University (version modifiée du 07/09/2026) est approuvée.

Délibération adoptée à l'unanimité des 20 membres présents ou représentés.

A Toulouse, le mardi 22 septembre 2026

Le Directeur de l'ISTHIA
Cyrille Laporte



**DELIBERATION PORTANT APPROBATION
DE LA LISTE DES CHARGES D'ENSEIGNEMENT VACATAIRE**

Le conseil d'institut,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L713-9 et R719-80,

Vu les statuts de l'institut,

Délibère :

Article unique

La liste des 39 chargés d'enseignement vacataire, telle qu'annexée, est approuvée.

Délibération adoptée à l'unanimité des 20 membres présents ou représentés.

A Toulouse, le mardi 22 septembre 2026

Le Directeur de l'ISTHIA
Cyrille Laporte



**DELIBERATION PORTANT APPROBATION
DU BUDGET RECTIFICATIF 2026 N°2**

Le Conseil d'Institut,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L713-9 et R719-80,

Vu les statuts de l'Institut,

Délibère :

Article unique

Le budget rectificatif n°2 portant sur le budget initial définitif 2026 est approuvé :

- Dépenses : 12 700 + € en fonctionnement, -10 000 € pour l'Eotp 3700CIMA360, + 27 000 € pour l'Eotp 3700PITON et + 3 300 € pour l'Eotp 3700CMQ-TP
- Recettes : + 20 700 € en coopérations internationales, - 1 000 € Defismed Mooc Eco-tourisme et + 13 300 € expertises (FDR)
- Total : + 33 000 €

Délibération adoptée à l'unanimité des 20 membres présents ou représentés.

A Toulouse, le mardi 22 septembre 2026

Le Directeur de l'ISTHIA
Cyrille Laporte

